

Information Presse

Paris, le 15 avril 2008

Société Générale innove avec 2 nouveaux certificats 100% pour investir autour de la lutte contre le réchauffement climatique

Société Générale cote depuis le 14 avril en Bourse de Paris de nouveaux certificats thématiques.

Le **certificat 100% Climat (FR0010608091 – 8000S)** indexé sur l'indice SGI Global Carbon. Cet indice a pour objectif de répliquer la performance d'une sélection de 30 valeurs internationales de premier plan parmi les sociétés présentant le plus faible niveau d'émission de carbone.

Ces valeurs sont sélectionnées selon un double critère original qui réunit la mesure de l'empreinte carbone de leurs activités (l'émission de carbone nécessaire pour un dollar de chiffre d'affaires) et des critères financiers et boursiers traditionnels (résultats, capitalisation boursière, liquidité).

Cette sélection est effectuée par les analyses Société Générale spécialistes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) en étroite collaboration avec Centre Info, société suisse dont l'expertise dans l'analyse des facteurs ESG (environnement, social, gouvernance) est reconnue depuis plus de quinze ans.

Le **certificat 100% Indice CO2 (FR0010607648 – 4239S)** lié à l'indice SGI-Orbeo Carbon Credit. Cet indice a pour objectif de refléter au mieux l'évolution des cours du carbone grâce à une allocation dynamique entre les quotas d'émissions européens (EUA) et les crédits carbone (CER) accordés dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Dans cette optique, la composition de l'indice est revue chaque trimestre par un Comité de Révision composé d'experts d'Orbeo, d'analystes de Société Générale et des spécialistes indiciels de Standard & Poor's.

L'indice SGI-Orbeo Carbon Credit est un indice dit « alpha », il a pour objectif de profiter au maximum de l'évolution des prix du Carbone, alors que les autres indices sont généralement des indices « bêta » qui cherchent simplement à répliquer l'évolution des prix du carbone.

Contacts Presse:

Olivier GENTIER, Responsable Vente et Marketing France 01 42 13 50 53

Valérie LALONDE, Responsable Presse & Communication 01 42 13 76 37

SERVICE DE PRESSE

Hélène AGABRIEL
+33 (0)1 41 45 97 13

Stéphanie CARSON-PARKER
+33 (0)1 42 14 95 77

Mireille MOURTADA
+33 (0)1 42 14 58 19

Laura SCHALK
+33 (0)1 42 14 52 86

Carole THILLOU
+33 (0)1 42 14 02 17

Assistante : 01 42 14 49 48
Fax: +33 (0)1 42 14 28 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
COMM/PRS
75886 PARIS CEDEX 18
www.socgen.com

Société Anonyme au capital de 729.088.551,25 EUR
552 120 222 RCS PARIS

L'opinion des analystes Société Générale

L'opinion d'Emmanuel Fages, Stratégiste matières premières énergétiques, Société Générale

Le marché du carbone a été pensé pour les industries contraintes par le Protocole de Kyoto. En quoi peut-il attirer les investisseurs ?

Le marché du carbone attire de plus en plus de liquidités. Il représente aujourd'hui plus de 60 milliards d'euros de transactions, certains analystes parlent de 500 milliards dans quelques années. Le carbone est devenu une matière première à part entière, une ressource qui a désormais un coût, donc un prix. Dans un contexte générale qui se dégrade, les matières premières permettent de s'exposer à une classe d'actifs dont les rendements actuels surperforment ceux des autres marchés. Notre vision est que le prix du carbone va offrir des rendements attractifs avec, par exemple, pour les EUA, un prix attendu en 2012 à 35 € / tonne contre 24 € / tonne aujourd'hui. Finalement, investir dans le marché du carbone permet aux gestionnaires d'actifs de différencier leurs offres et d'avoir un positionnement marketing innovant.

Le CO2 est-il vraiment un actif décorrélé des autres actifs ?

Clairement. Un bon exemple est l'été 2007 quand les marchés actions ont plongé, le carbone n'a pas été affecté et s'est avéré être une très bonne valeur refuge. Ceci démontre la propriété diversifiante du carbone au sein d'un portefeuille.

Quel est l'apport innovant de l'indice SGI-Orbeo Carbon Credit ?

L'indice SGI-Orbeo Carbon Credit dispose d'une allocation dynamique qui vise à surperformer les produits « standards » sur marché. En effet, l'allocation de l'indice est revue chaque trimestre en fonction des vues d'un Comité de Révision composé d'experts Orbeo, d'analystes Société Générale, dont je fais parti, et de notre partenaire S&P. La large part de CERs prévue initialement dans cet indice par rapport aux indices existants traduit notre opinion sur le marché du carbone. On devrait assister prochainement à un resserrement du spread EUA-CER et donc les CER vont surperformer les EUA.

L'objectif de l'indice SGI-Orbeo Carbon Credit est donc de surperformer les indices carbone traditionnels ?

Tout à fait, le SGI-Orbeo Carbon Credit est un indice « alpha » qui cherchera à tirer le maximum de l'évolution des prix du Carbone, alors que les autres indices sont généralement des indices « bêta » qui cherchent simplement à répliquer l'évolution des prix du carbone. L'expertise des équipes d'Orbeo sur ce marché autorise cette approche très innovante et appréciée aujourd'hui par les investisseurs.

Êtes-vous confiant sur les perspectives d'évolution de ce marché?

Oui, nous sommes très confiants. L'urgence de la situation climatique est aujourd'hui comprise et partagée. Il reste à mettre en place au niveau mondial les politiques qui nous permettront de lutter contre le réchauffement de notre planète. Les trois candidats à l'élection présidentielle américaine on tous annoncé qu'ils étaient en faveur d'un mécanisme de marché similaire à celui qui a été mis en place par l'Union européenne. Fort de ce soutien, qui faisait jusqu'ici cruellement défaut pour négocier un accord mondial, nous sommes aujourd'hui convaincus que les prémices d'un accord seront trouvés lors du prochain round de négociations en décembre 2009 à Copenhague. Les mécanismes de marché seront au coeur des politiques de lutte contre le changement climatique.

Le marché du carbone ne risque-t-il pas de rester une initiative locale, limitée à l'Europe et à quelques secteurs industriels ?

Conformément au protocole de Kyoto, Il existe depuis 2005 un marché du carbone en Europe, pour les entreprises de certains secteurs industriels et énergétiques. Mais la problématique du carbone est plus large, elle concerne davantage de secteurs (les transports par exemple), et dépasse les frontières européennes.

Les entreprises américaines et asiatiques sont tout autant concernées que leurs homologues européennes. D'abord parce qu'elles savent également qu'elles doivent lutter contre le changement climatique, ensuite parce que des projets alternatifs au marché européen du carbone sont en train de se mettre en place. L'enjeu climatique est ainsi un des grands enjeux de la campagne américaine, et chacun des 3 candidats déclarés pris position, pour une réduction d'au moins 60% des émissions de carbone aux Etats-Unis d'ici 2050. Japonais, Australiens, Canadiens ne sont pas en reste.

Enfin n'oublions pas que la problématique du carbone est indissolublement liée à celle de l'énergie. Réduire les émissions de carbone, quel que soit le secteur, c'est réduire la dépendance aux énergies fossiles hydrocarbures, limiter la dépendance énergétique, réduire les coûts, profiter des tarifs réglementés et plus généralement de la demande pour des produits innovants moins énergétivores.

Pensez-vous que la lutte pour le changement climatique puisse avoir une influence positive sur les résultats des entreprises ?

C'est une certitude. Le mécanisme est simple. Il faut bien comprendre que nous sommes dans une économie carbone. Tout produit ou service que nous utilisons, quel qu'il soit, a un contenu carbone, parce qu'il faut de l'énergie ou de la matière pour le produire, et souvent pour l'utiliser, voire pour le recycler. Or, ce carbone, émis gratuitement jusqu'à présent, commence à avoir un coût. Les politiques y veillent au moyen des réglementations, comme le montrent les Directives européennes sur le marché des quotas carbone ou les réductions obligatoires d'émissions dans le secteur automobile. Il va donc bien falloir que quelqu'un paye ce coût carbone : les consommateurs pour partie, les entreprises aussi. Et celles qui réduiront le plus vite et au moindre coût leurs émissions ou celles de leurs produits et services auront certainement un avantage comparatif.

Qu'apporte de plus l'indice SGI Global Carbon par rapport aux autres indices « climat » existants ?

Son approche complète du carbone. Ce qui compte dans l'économie, ce n'est pas juste le carbone émis au moment de la production d'un bien ou d'un service, c'est la totalité du carbone, intégrant les émissions chez les fournisseurs, à la production, à l'usage et en fin de vie. Pour certains secteurs, comme dans l'auto ou les matériaux de construction, la différence est grande ! et le coût économique à supporter ou l'avantage concurrentiel également. Pour pouvoir mesurer cette intensité carbone complète et l'intégrer dans la méthodologie de la sélection, nous avons fait appel aux modèles fondés sur l'analyse de cycle de vie développés par notre partenaire Centre info, un cabinet pionnier dans ce domaine.

Pensez-vous que les investisseurs puissent voir en votre produit une approche ISR ?

L'important est qu'ils y voient un outil clair, simple, objectif permettant de sélectionner et de suivre les sociétés les plus avancées dans la réduction de l'intensité carbone, et ce justement dans les secteurs les plus émetteurs de carbone, là où les améliorations vont compter très fortement. Il s'agit d'une problématique d'investissement socialement responsable, mais l'approche objective et quantifiée du carbone que nous utilisons sort pour le moins de l'ordinaire.

Quelles sont vos perspectives de croissance de ce "nouveau secteur économique" ?

Tout l'intérêt est qu'il ne s'agit justement pas d'un nouveau secteur économique, mais d'une approche transversale de l'économie actuelle. L'indice est là pour mesurer les efforts et les impacts financiers du carbone aussi bien sur des sociétés de croissance que sur les grandes sociétés des secteurs matures. Le profil des entreprises sélectionnées dans l'indice est donc très différent et a priori moins volatil que celui d'entreprises uniquement spécialisées sur les énergies renouvelables. Le profil de l'indice SGI Global Carbon sera lui aussi à l'avenant.

Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes de services financiers de la zone euro. Avec 151 000 personnes dans le monde, son activité se concentre autour de trois grands métiers :

- Réseaux de détail & Services financiers qui comptent 27 millions de clients particuliers en France et à l'international.
- Gestions d'actifs & Services aux investisseurs, où le Groupe compte parmi les principales banques de la zone euro avec 2 583 milliards d'euros en conservation et 434,6 milliards d'euros sous gestion à fin décembre 2007.
- Banque de financement & d'investissement, Société Générale Corporate & Investment Banking se classe durablement parmi les leaders européens et mondiaux en marché de capitaux en euro, produits dérivés, et financements structurés.

Société Générale figure dans les cinq principaux indices internationaux de développement durable.

www.socgen.com

Société Générale Index

Société Générale Index (SGI) est un des leaders dans le domaine de la création d'indices. SGI appartient au groupe Société Générale et est étroitement lié au département Global Equities and Derivatives Solutions, qui est reconnu comme un leader mondial dans le domaine des dérivés actions depuis de nombreuses années.

L'offre SGI est organisée autour de deux principales gammes d'indices, chacune s'adressant à un besoin spécifique, que ce soit en terme de diversification de portefeuille ou de génération d'alpha :

- Les indices α visent à surperformer les indices traditionnels en reflétant l'évolution de stratégies basées sur des processus d'investissement systématique ou discrétionnaire.
- Les indices β aspirent à fournir une exposition à de nouveaux thèmes d'investissement, des marchés et des classes d'actifs alternatifs.

www.sgindex.fr

Centre Info SA

Fondé en 1990, Centre Info a été la première agence de notation en Europe continentale à se dédier entièrement à l'analyse des enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance (ESG). Centre Info offre des solutions adaptées aux gestionnaires de fonds, aux caisses de pension et aux analystes financiers souhaitant tenir compte des enjeux ESG dans leurs processus d'investissement, que ce soit dans le cadre d'une approche durable (ISR) ou traditionnelle.

www.centreinfo.ch

Orbeo

D'envergure internationale et basée à Paris, Orbeo est une co-entreprise pionnière entre Rhodia, un groupe de chimie international, leader dans ses métiers, et Société Générale, un des premiers groupes de services financiers de la zone Euro. Orbeo est la première entreprise à conjuguer expertises financière et industrielle dans le domaine du carbone.

Orbeo dispose ainsi d'une multiplicité d'expertises et couvre toute la chaîne du carbone, depuis les projets jusqu'au marché,

Orbeo développe des activités :

- d'origination : orbeo fait partie des premiers acheteurs et vendeurs de produits CO2 et propose des services d'identification et de développement de projets de réduction de gaz à effet de serre pour tout types de clients (propriétaires de projets et développeurs de projets)
- de trading : Orbeo échange tous types de produits carbone, sur les différentes places de marché et est à la pointe de l'innovation dans les instruments financiers.
- de marketing : Orbeo offre des services de conseil, de négoce, d'optimisation de portefeuille de crédits carbone et de structuration de transactions personnalisées pour tout types de clients (industriels, gouvernements, investisseurs et acheteurs volontaires)

Avec des ressources dédiées en Asie, Europe, Amérique, Moyen-Orient et Afrique, Orbeo est capable de fournir les meilleures équipes pour accompagner la croissance des marchés du carbone dans le monde et d'offrir à ses clients les meilleures solutions pour gérer les risques mais également les opportunités liées aux réductions d'émissions de gaz à effet de serre.

www.orbeo.com

ANNEXE I

Le marché du carbone

Effet de mode ou nouvelle source de performances boursières ?

L'effet de serre provoqué par les différentes activités humaines augmente la température moyenne de la planète et entraîne des perturbations sur le climat. Selon le rapport de Sir Nicholas Stern, ancien chef économiste de la Banque mondiale, « le changement climatique fait courir des risques très sérieux pour la planète : il menace les fondements même de la vie des habitants, tels l'accès à l'eau, la production alimentaire, la santé et l'exploitation des sols ».

Le rapport Stern précise que le réchauffement de la planète pourrait coûter à l'économie mondiale jusqu'à 7500 milliards de dollars (soit plus que les deux guerres mondiales qui ont ravagé le XXème siècle) si les gouvernements ne prennent pas des mesures radicales au cours des 10 prochaines années. Le nombre de réfugiés climatiques et de victimes de la sécheresse ou d'inondations pourrait s'élever à quelques 200 millions de personnes.

Une des solutions serait de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, et du principal d'entre eux, le carbone. Les énergies alternatives sont une des pistes, mais cela risque de ne pas suffire. Les processus, les produits et les technologies permettant de réduire l'utilisation de l'énergie et les émissions de carbone qu'elles entraînent sont des éléments essentiels qui vont apparaître au premier plan dans tous les domaines. Cela engendrera certes des coûts supplémentaires pour tous les secteurs de l'économie, mais aussi des avantages concurrentiels pour les entreprises les plus performantes dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.

Pour l'investisseur, le carbone est devenu un actif à part entière, qui comme toute matière première apporte de la diversification à un portefeuille. Dans le cadre d'un placement actions, c'est aussi une nouvelle dimension à intégrer dans ses actes de décision, un nouveau relais créateur de valeur.

La genèse d'un marché pour le carbone

Le Protocole de Kyoto, signé en 1997, est un accord international bâti sur la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Entré en vigueur le 16 février 2005, il met en place des objectifs légalement contraignants et des délais pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) des pays industrialisés.

Le Protocole engage les 172 pays l'ayant ratifié à publier des inventaires de leurs émissions de GES et prévoit deux mécanismes principaux : celui des permis négociables et celui de développement propre.

Le mécanisme des permis négociables pose le principe d'une régulation par l'offre et la demande des droits d'émission de carbone attribués dans le cadre du Protocole. Ainsi, le marché du carbone est né. Les droits sont cessibles et donc négociables entre les entreprises. Les industries contraintes à une réduction de leurs émissions se trouvent face à un arbitrage traditionnel entre rentabilité et coûts : est-il plus avantageux d'acheter un droit d'émission ou de modifier son système de production pour le rendre moins polluant et plus efficace ?

Le mécanisme de développement propre permet à la fois d'alléger la contrainte de réduction globale de 5,2% des émissions de carbone acceptée par 38 pays industrialisés et de favoriser un développement plus « propre » dans les économies de demain. Ainsi le financement de projets visant à améliorer les systèmes de production des pays en voie de développement permet aux entreprises et États occidentaux d'acquérir des crédits d'émission appelés Certified Emission Reduction ou CER.

Chaque CER donne le droit d'émettre 1 tonne de CO₂. Depuis le 14 mars 2008, les CER se négocient via des contrats à terme cotés sur l'ICE Europe Futures.

L'Europe, 1^{er} marché du carbone

Alors que l'objectif mondial de réduction de GES est de 5,2% par rapport au niveau de 1990, celui fixé pour l'Union européenne est de 8 % en moyenne de 2008 à 2012.

Afin de maximiser les chances d'atteindre son objectif, l'Union a mis en place un grand marché spécifique pour encourager la réduction des émissions de CO₂ : le Système européen d'échange de quotas d'émission ou EU ETS dans le jargon des professionnels. Ce système d'échange fixe les objectifs de réduction pour chacun des 27 pays de l'Union.

Chaque pays européen établit tous les ans un Plan National d'Allocation des Quotas (PNAQ) allouant au niveau de chaque acteur (une entreprise, une usine...) un quota d'émission de CO₂, matérialisé par l'attribution d'EUA pour "European Union Allowances". Un EUA représente le droit de rejeter dans l'atmosphère 1 tonne de CO₂. Au total sont concernées plus de 10 600 installations industrielles dans les secteurs jugés les plus émetteurs : papier, verre, ciment, secteur énergétique, sidérurgie et raffinage.

Si les usines viennent à émettre plus que leur autorisation d'origine, elles peuvent acheter des EUA sur le marché. Elles pourront les acquérir auprès d'usines qui n'utilisent pas tous leurs quotas, soit en raison d'un ralentissement de leur activité, soit parce qu'elles auront réalisé des investissements pour réduire leurs émissions. Les quotas globaux de l'industrie ne seront ainsi pas dépassés.

Tous les ans, chaque usine, chaque entreprise est contrôlée et doit présenter 1 EUA pour chaque tonne de carbone émise. A défaut elle paie une amende de 100 euros / tonne, ce qui ne la dispense pas de devoir se procurer les EUA manquants sur le marché. Au fil du temps, chaque État membre réduira le nombre d'EUA. Les entreprises devront diminuer leur activité ou produire plus propre, donc moins polluer.

Le prix du CO₂ qui ressort à travers les transactions d'EUA reflète le coût de réduction des émissions. Les évolutions de ce prix dans le futur dépendra des contraintes sur l'industrie : plus les quotas seront limités, plus le prix des EUA sera élevé. Des objectifs de réduction d'émission plus élevés signifient donc un prix du CO₂ plus élevé, toutes choses égales par ailleurs (cf. pages suivantes).

Lancés en avril 2005, les EUA s'échangent via des contrats à terme (futures) appelés « ECX CFI Futures ». Ils sont négociables à Londres sur l'ICE Europe Futures, la Bourse de référence en Europe pour les matières premières énergétiques, celle où cote aussi les contrats futures sur le Pétrole Brent.

Quel prix pour le carbone ?

Le marché européen des permis d'émission, dit "marché carbone", est une réalité depuis le 1er janvier 2005. Le système d'échanges instauré grâce à la Directive 2003/87 "quotas" correspond à 45%/50% du total des émissions de CO₂ de l'industrie. Il est aujourd'hui le marché du carbone le plus liquide au monde.

Un marché rodé et non érodé

Le marché du carbone a débuté en Europe par une phase d'essai lancée en 2005 (Phase I 2005-2007). Il s'agissait de mettre en place l'infrastructure du marché, le suivi des émissions et les modalités de publication des rapports avant l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto en 2008.

Durant cette phase, en 2007, les premiers quotas ont été attribués. Leurs prix ont très nettement baissé après un an et demi d'échanges. Cela s'explique par une surallocation de quotas d'environ 10% par rapport aux émissions effectives dont les raisons sont de deux ordres. Premièrement, il n'y a pas eu de mesure des émissions avant 2005, entraînant ainsi une asymétrie de l'information et des incertitudes initiales sur les émissions réelles. Deuxièmement, avant l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, la Phase I ne pouvait pas légitimement contraindre unilatéralement les installations industrielles européennes face à leurs concurrents internationaux qui ne l'étaient pas encore.

La Phase I est maintenant terminée. Elle a permis à l'Union européenne d'obtenir des données pour fixer par la suite des plans d'allocation nettement plus stricts pour la Phase II (2008-2012). Les « effets de surprise » possibles quant aux niveaux d'émission sont désormais limités puisqu'ils concernent l'évolution des émissions d'une année sur l'autre, et non pas le niveau absolu comme dans la Phase I. Cela, conjugué à la liquidité nettement plus grande du marché actuel, exclut pratiquement la possibilité d'un

effondrement des prix dans la Phase II du Système européen d'échanges. Les rapports d'émission effectués depuis 2 ans l'indiquent clairement.

Des volumes en forte croissance

Le marché du carbone, bénéficiant d'une liquidité et de volumes croissants, devient un marché où les investisseurs peuvent désormais engager des montants importants avec un risque de liquidité désormais très faible.

Les transactions sur le carbone ont représenté 25 milliards de dollars en 2006, environ 60 milliards en 2007, dont plus de 80% pour le marché européen. Les transactions sur les CER ont très rapidement décollé depuis le début de 2007, parallèlement à l'augmentation continue des investissements en projets (140 Mt de CER émis à l'heure actuelle).

En tonnes de CO₂, les volumes ont été multipliés par 3,5 en 2006 par rapport à 2005, et ont doublé en 2007 pour atteindre 2,5 milliards de tonnes négociés, soit désormais plus que les quotas distribués aux acteurs.

Le marché européen est le plus important aujourd'hui dans le monde, faisant des EUA le sous-jacent le plus pertinent pour mesurer le prix du carbone. Le second marché le plus important est celui, mondial, des CER.

Perspectives

Les émissions de gaz à effet de serre sont directement liées à l'activité économique. Elles augmentent avec le temps alors que les quotas ne bougent pas d'une année sur l'autre. La pénurie des quotas va donc s'accroître. Il faudra réduire davantage les émissions pour que celles-ci restent dans les limites des quotas. De plus, les entreprises procèdent d'abord aux réductions d'émission les moins coûteuses : le coût de réduction d'une tonne de CO₂ augmentera donc avec le temps. Ces deux effets se conjuguant, les analystes de Société Générale estiment que le prix du quota d'émission sera supérieur à 35 euros / tonne en 2012, pour un prix de 24 euros aujourd'hui.

L'Union européenne s'est engagée à réduire ses émissions de CO₂ de 20% en 2020 par rapport aux niveaux de 1990. Cet objectif très ambitieux implique la fixation de limites encore plus strictes après 2013, ce qui va soutenir les prix à des niveaux élevés et continuer d'attirer des volumes de plus en plus importants sur le marché du carbone.

Quelles opportunités d'investissement ?

Dans une optique de diversification de portefeuille couplé avec un contexte de marché incertain, les matières premières et en particulier le carbone permettent de s'exposer à une nouvelle classe d'actifs dont les rendements actuels surperforment ceux des autres marchés. Le marché du carbone s'avère être totalement décorrélié à celui des autres classes d'actifs. Pour exemple, durant l'été 2007, alors que les cours des actions chutaient, les prix des quotas carbone n'ont pas été affectés et ont su résister.

Le marché du carbone présente des caractéristiques intéressantes pour tout investisseur qui souhaiterait diversifier son portefeuille pour trois raisons principales :

- Une très faible corrélation avec les autres classes d'actifs, excepté par moment pour l'électricité allemande,
- Un sous-jacent diversifiant et suffisamment liquide,
- La corrélation avec la croissance existe mais est limitée puisque les paramètres climatiques sont de premier ordre.

ANNEXE II

Les indices SGI pour une approche investissable du carbone

L'indice SGI – Orbeo Carbon Credit

L'indice SGI-Orbeo Carbon Credit a pour objectif de profiter au maximum de l'évolution des prix du CO2 au travers d'une double exposition sur le marché européen des quotas d'émission, les EUA, et sur les crédits carbone, CER, issus du Protocole de Kyoto. L'indice bénéficie de l'expertise d'Orbeo, le pionnier de l'investissement carbone.

Créé le 14 mars 2008, l'indice SGI-Orbeo Carbon Credit (Bloomberg <SGIXOCCT> EUR) est un indice innovant grâce à une allocation dynamique entre EUA et CER afin de refléter au mieux l'évolution des cours du carbone. Son objectif est de surperformer les indices carbone uniquement fondés sur les quotas d'émission (EUA) ou pondérés en fonction des plafonds de certificats de réduction d'émission (CER) émis au titre du Protocole de Kyoto.

Dans cette optique, son allocation est revue chaque trimestre par un Comité de Révision composé d'experts d'Orbeo, d'analystes de Société Générale et des spécialistes indiciaires de Standard & Poor's, en charge de la méthodologie et de son calcul en temps réel.

L'indice SGI-Orbeo Carbon Credit est un indice dit « alpha », il a pour objectif de profiter au maximum de l'évolution des prix du Carbone, alors que les autres indices sont généralement des indices « bêta » qui cherchent simplement à répliquer l'évolution des prix du carbone.

L'indice réplique la performance d'un investissement sur les contrats à terme d'EUA et de CER, respectivement le « ECX CFI Futures » et « ICE ECX CER Futures ». La pondération initiale de l'indice, modifiable dans le temps, est de 50% d'EUA et de 50% de CER. La part importante de CER a été décidée par le Comité de Révision de l'indice. Elle a pour but de profiter de la sous-évaluation actuelle des CER par rapport aux EUA. Les experts d'Orbeo estiment en effet que les CER vont être de plus en plus amenés à être utilisés comme principale « monnaie carbone » dans les divers systèmes d'échange qui se mettent en place (Japon) ou devrait prochainement voir le jour (Etats-Unis). Enfin, ces derniers se sont toujours avérés résistants face à une baisse des prix.

Cette allocation permet au final une meilleure diversification autour des deux principaux marchés du carbone dans le monde. Elle est amenée à évoluer chaque trimestre en fonction des vues du Comité de Révision de l'indice.

L'indice SGI Global Carbon

L'indice SGI Global Carbon a pour objectif de refléter les performances d'un panier d'actions profitant des contraintes liées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Une approche originale pour investir sur les entreprises les plus efficaces aujourd'hui dans la chaîne carbone.

La réduction des émissions de carbone est une nécessité dans tous les secteurs économiques. Il est indéniable que la contrainte carbone va aller en s'intensifiant. Le Protocole de Kyoto est un premier pas, focalisé sur les industries les plus polluantes. Déjà des initiatives locales ou internationales donnent un relais à cette première impulsion : l'Europe s'est fixée de nouveaux objectifs de réduction très ambitieux à -20% pour 2020, les États-Unis, qui n'ont pas ratifié le Protocole, devraient très prochainement créer leur propre mécanisme de contrôle et de réduction...

De plus en plus d'entreprises intègrent d'ores et déjà cette contrainte carbone dans leur stratégie, même lorsqu'elles ne sont pas encore directement visées par Kyoto ou d'autres mesures équivalentes. La contrainte carbone est devenue une incitation économique forte à la logique simple : plus une entreprise diminue les émissions de gaz à effet de serre nécessaires à la production et à l'usage de ses produits et services, plus elle diminue le coût associé de ce carbone, qui devra bien un jour être payé soit par elle, soit par ses fournisseurs soit par ses clients. Autrement dit, moins les produits et services requièrent de carbone, moins le coût carbone risque d'affecter les prix et les marges de compétitivité financière, de l'entreprise, de ses fournisseurs et de ses clients.

Le succès des politiques de réduction des émissions viendra donc en partie de leur capacité à créer un véritable cercle vertueux visant à transformer pour les entreprises la contrainte carbone en un atout

indéniable pour les moins pollueurs. Sur le plan boursier, il était toutefois jusqu'à présent difficile d'accéder aux informations nécessaires pour la traduire en investissement et sélectionner les actions des « meilleurs élèves ».

L'indice SGI Global Carbon répond parfaitement à cet objectif : il est composé d'actions internationales (30 valeurs à l'origine) dont la consommation de CO2 est la plus faible de leur secteur. Ont été retenus pour les 5 secteurs les plus polluants : Automobiles & transports, Énergie, Biens et services manufacturiers, Matériaux & construction et Services aux entreprises et collectivités.

L'indice est calculé en temps réel, selon une méthodologie détaillée, par Standard & Poor's. La sélection des valeurs est assurée par les analyses Société Générale spécialistes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) en étroite collaboration avec Centre Info, société suisse dont l'expertise dans la l'analyse des facteurs ESG (environnement, social, gouvernance) est reconnu depuis plus de quinze ans. Cette sélection s'effectue selon deux types de règles pondérées à 50% :

- L'intensité carbone de chaque société (mesurée en gramme de CO2 par dollar de chiffre d'affaires) tel qu'évalué par l'outil analytique de Centre Info SA dédié au carbone EnvIMPACT®
- Des règles financières : impact potentiel du carbone sur le résultat avant impôts, valeur de marché du flottant de l'action et liquidité du titre.

La composition de l'indice SGI Global Carbon est équipondérée, elle est révisée tous les 6 mois (novembre et mai).